



**LISTE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE**

**Du 8 décembre 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 16  
Nombre de conseillers représentés : 3  
Nombre de conseiller non représenté : /  
Nombre de votants : 19

*L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 8 décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de NAVES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé LONGY, Maire.*

**Présents :** M LONGY Hervé, M MERCKX Michel, Mme BRUNERIE Anne-Marie, M CAPEL Gérard, Mme SEIGNOLLES Geneviève, M ESTRADE Jean-Bernard, Mme HEIDERICH Claudine, Mme ARNOULT Christiane, Mme MALGUID-PARLANGE Karine, M MINIER Fabien, M POMMET Pierre-Jean, Mme VEYTIZOU Géraldine, Mme BEDESSEM Julia, Mme DUCLOUX Béatrice, Mme VALETTE Nathalie et M JERRETIE Christophe.

**Absents excusés et représentés :** Mme LATOUR-LEYRAT Fabienne est représentée par M LONGY Hervé, M VERNEDAL Clément est représenté par Mme HEIDERICH Claudine et M MOUTON Michaël est représenté par Mme DUCLOUX Béatrice.

M VERNEDAL Clément a rejoint la séance à 19h00.

**Secrétaire de séance :** Mme MALGUID-PARLANGE Karine

**Délibérations :**

N° d'ordre	Objet	Décisions du Conseil municipal
DCM-2023-052	Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 11 juillet 2023.	<i>Adopté à l'unanimité</i>

DCM-2023-053	<p><b>Relevé des décisions du Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir :</b> Centre Equestre : signature de l'avenant n°1 à la convention de renouvellement de la mise à disposition de l'équipement à l'établissement EPLEFPA Edgard Pisani modifiant l'article 1 de la convention ; <b>Atlas de la Biodiversité Communale</b> : signature d'une convention de partenariat avec la fondation Vinci autoroutes dans le cadre du projet de création d'un sentier de la biodiversité reliant le bourg au site archéologique de Tintignac et création d'un refuge LPO ; <b>Signature d'une pré-étude réalisée par la FDEE 19</b> dans le cadre du projet « Eclairons demain » pour la rénovation des luminaires vétustes ; <b>Signature de l'avenant n°1 au Contrat de Solidarité Communale 2023 -2025</b> pour inscription du projet « mises aux normes du stade de rugby » ; <b>Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de bar</b> à temps complet du 16.10.2023 au 31.12.2023 ; <b>Signature de la convention d'assistance technique à maîtrise d'œuvre avec Corrèze ingénierie</b> pour aménagement des cours d'école et ajout au relevé de décisions du Maire ; <b>Signature contrat entre la commune de Naves et la SCI Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze</b> : Signature d'un contrat d'autoconsommation collective d'électricité produite à partir d'une centrale photovoltaïque (ci joint).</p>	<i>Prend acte</i>
DCM-2023-054	Signature d'une convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la Corrèze,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2023-055	Signature d'une convention d'adhésion à la mission d'inspection dans le domaine de la santé et la sécurité proposée par le Centre de gestion de la Corrèze,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2023-056	Signature d'une convention d'adhésion à la médecine préventive proposée par le Centre de gestion de la Corrèze en partenariat avec le SPST 19-24,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2023-057	<b>Modification et adaptation du tableau des effectifs :</b> Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet suite à un avancement de grade au titre de la promotion interne,	<i>Adopté à l'unanimité</i>

DCM-2023-058	<p><b>Logements communaux :</b> Fixation de l'acompte sur charges pour les 5 logements situés place St martial, pour le logement situé au 35 rue des Arènes, pour le logement situé au 223, route de Lestrade et pour les locaux professionnels situés au 6 rue de l'hôtel de Ville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,</p>	<p><i>Adopté à l'unanimité et par 18 voix pour ( une élue ne participe pas au vote pour le logement situé au 35,rue des Arènes) et par 18 voix pour ( une élue ne participe pas au vote pour le local professionnel situé au 6, rue de l'hôtel de Ville)</i></p>
DCM-2023-059	<p><b>Installation d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans le bâtiment communal à Cézarin à compter du 2 janvier 2024 :</b> Information sur le financement obtenu de la CAF pour les travaux d'aménagement.</p>	<p><i>Prend acte</i></p>
DCM-2023-060	<p><b>Installation d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans le bâtiment communal à Cézarin à compter du 2 janvier 2024 :</b> Fixation du loyer avec autorisation de signature du bail professionnel,</p>	<p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
DCM-2023-061	<p><b>Aménagement des cours d'école :</b> Demande de subvention auprès de l'Agence de Bassin Adour Garonne au titre de la gestion intégrée des eaux pluviales,</p>	<p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
DCM-2023-062	<p><b>Recensement Général de la population :</b> Rémunération des agents recenseurs :</p>	<p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
DCM-2023-063	<p><b>Définition de la cartographie des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables :</b> ZAENR sur des parcelles déterminées du territoire de la commune de Naves,</p>	<p><i>Adopté par 15 voix pour et 4 abstentions</i></p>
DCM-2023-064	<p><b>Achat d'une parcelle de terrain section AT n°745 issue de l'indivision MADELMONT au bourg pour la somme de un euro,</b></p>	<p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
DCM-2023-065	<p><b>Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts du budget précédent avec correspondance en M57( budget principal et budget annexe).</b></p>	<p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
DCM-2023-066	<p><b>Information du conseil municipal :</b> En application de l'article L2322-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : virement de crédit du chapitre dépenses imprévues ( 022) au chapitre 67( charges exceptionnelles)</p>	<p><i>Prend acte</i></p>
DCM 2023-067	<p><b>Communication du rapport d'activités 2022 de l'agglomération de Tulle'Agglo.</b></p>	<p><i>Pas d'observations Prend acte</i></p>

<b>DCM 2023-068</b>	<b>Informations diverses</b> : Rappel invitation des élus à l'arbre de Noël du personnel communal le vendredi 15 décembre avec remise de la médaille communale et départementale à 5 agents communaux ; invitation au bal organisé par l'association des jeunes pour l'avenir agricole ( 2 <sup>ème</sup> année de BTS) à la salle du Pré bourru ce vendredi soir ; Félicitations adressées à l'association « Le petit cabaret pour leur spectacle intitulé « Un Cabaret en Or »; bilan financier de la salle multi activités sera présenté aux élus ainsi que le bilan des 3 dernières années de travaux sur la voirie effectué par Tulle' Agglo ; l'achat du local professionnel au médecin généraliste partant à la retraite sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal ;et rappel du nom de l' élu , conseiller municipal , en charge de transmettre les problèmes de raccordement à la fibre rencontrés par les administrés.	<i>Prend acte</i>
---------------------	---	-------------------

Affiché le 15 décembre 2023

Le Maire,

Hervé LONGY (ze)

